



#### **ARTICLE 1 : Préambule**

L'Association Marathon de La Rochelle Serge Vigot organise le 14 avril 2024 à Châtelailon-Plage un Ekiden, marathon en relais par équipe de 6 coureurs, et Half Ekiden, 20 km en relais par équipe de 3 coureurs.

#### **ARTICLE 2 : Participants**

Les entreprises inscrites au RCS et au Répertoire des Métiers, les collectivités, les organismes publics et les clubs d'entreprises ont la possibilité de participer à un challenge entreprises.

Ce challenge ne concerne pas les clubs sportifs.

#### **ARTICLE 3 : L'épreuve**

Ce challenge ne concerne que l'Ekiden de Châtelailon-Plage, il ne concerne pas le relais 20km. (Half Ekiden)

#### **ARTICLE 4 : Classements**

Un classement spécifique sera extrait du classement de l'Ekiden. Toutefois les équipes du challenge entreprises seront aussi classées dans le classement de l'Ekiden.

#### **ARTICLE 5 : Réglementation**

La réglementation générale, technique, sportive, sécuritaire spécifiée dans le document règlement Ekiden 2024 est directement applicable au challenge entreprises.

#### **ARTICLE 6 : Montant de l'inscription**

Le montant de l'inscription par équipe est fixé à : 120 euros TTC (100 euros HT) par équipe pour les structures assujetties à la TVA (20%) et 100 euros par équipe pour les structures non assujetties à la TVA.

#### **ARTICLE 7 : Pack Challenge**

Un Pack Challenge sera remis lors du retrait des dossards le samedi 13 avril 2024 entre 14h00 et 19h00 et le dimanche 14 avril 2024 entre 07h00 et 08h15 dans le gymnase du complexe sportif de Châtelailon-Plage (allée du stade)  
Le pack comprend : 6 dossards par équipe + 1 porte dossard chronométrage par équipe + 6 tee-shirts personnalisés avec nom de l'équipe dans le dos + des cadeaux surprises + 1 diplôme pour l'équipe à télécharger sur notre site internet.

#### **ARTICLE 8 : Limitation des équipes**

Le nombre d'équipes du Challenge Entreprises n'est pas limité mais sera inclus dans le nombre d'équipe globale de l'Ekiden, soit 150 équipes.

#### **ARTICLE 9 : Remise des récompenses**

La remise des récompenses du challenge entreprises aura lieu à partir de 13h30, place Jean Moulin, le dimanche 14 avril 2024. Le classement s'effectuera au temps réel (chronométrage à partir du passage sur la ligne de départ). La 1<sup>ère</sup> équipe hommes toutes catégories, la 1<sup>ère</sup> équipe femmes toutes catégories, la 1<sup>ère</sup> équipe mixte toutes catégories du classement scratch seront appelées à monter sur le podium pour recevoir un trophée.

#### **ARTICLE 10 : Cumul des podiums**

Une équipe du challenge entreprises peut cumuler les podiums du challenge entreprises et du classement Ekiden si son classement le permet.

